

« Mot du Maire »

Chères Flinoises et Chers Flinois,

Juin est le mois de la publication de notre bulletin estival, les beaux jours arrivent avec le temps des vacances qui approchent, le moral revient, tout du moins je vous le souhaite !

Afin de trouver un peu de fraîcheur dans notre magnifique Parc lors des grosses chaleurs, nous avons décidé de remettre l'alimentation en eau du bassin face à la mairie. J'espère que vous pourrez profiter de ce lieu en toute quiétude.

Côté Travaux

Les travaux d'aménagement et d'embellissement du cimetière commenceront en septembre, voire octobre de cette année.

Avant la fin de l'année, un square paysager et un parc de stationnement seront réalisés dans le haut de la rue Maurice Berteaux sous les immeubles de la Résidence des Sources.

Côté Agglo

Comme prévu la réunion des six intercommunalités de Seine-Aval se poursuit à marche forcée, sûrement sous la forme d'une Communauté Urbaine. Je me pose la question : à quand la disparition de nos communes ?

Côté Finances

Dans le cadre du désengagement de l'Etat envers les Collectivités locales, nous sommes maintenant en mesure d'en chiffrer le coût pour notre Commune.

Le montant de la Dotation Globale de Fonctionnement communale est en baisse constante :

- En 2013, la dotation versée par l'Etat était de 200.000 €.
- En 2014, la dotation versée a été de 177.000 €, soit une diminution de 23.000 €.
- cette année, la dotation sera de 113.000 € soit une diminution de 87.000 € en deux ans.

Pour l'an prochain, nous sommes en droit d'attendre le pire mais nous en reparlerons !

Je vous souhaite à toutes et à tous, un bel été de repos et de détente.

Le Maire,
Pascal CHAVIGNY



Horaires d'ouverture de la Mairie (01 30 95 71 19)

☛ Lundi : de 14h00 à 17h00 ☛ Mardi et jeudi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

☛ Mercredi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 ☛ Vendredi : fermée ☛ Samedi : de 9h00 à 12h00

Ce bulletin municipal a été préparé pour votre information par la commission information.

Si vous constatez une anomalie, n'hésitez pas à nous en faire part www.flinssurseine.fr / com.info@flinssurseine.fr

COMMISSION URBANISME

2015/2016 : ELABORATION D'UN NOUVEAU PLAN LOCAL D'URBANISME À FLINS SUR SEINE

Le PLU est un document d'urbanisme et de planification. Il définit les orientations d'urbanisme et exprime le projet urbain de la commune ou de l'EPCI. Le PLU délimite des zones, urbaines et naturelles à l'intérieur desquelles sont définies, en fonction des situations locales, les règles applicables relatives à l'implantation, à la nature et à la destination des sols. Il peut, en outre, comporter des dispositions relatives, notamment, à l'aspect extérieur des constructions, aux emplacements à réserver.

Effets et contenu d'un PLU

Les communes dotées d'un PLU ont la compétence en matière d'urbanisme, les autorisations d'urbanisme sont délivrées par le maire au nom de la commune suivant les prescriptions du PLU. Il comprend :

- Un rapport de présentation.
- Un projet d'aménagement et de développement durables (PADD) : c'est un document spécifique du PLU qui présente d'une manière globale et cohérente le projet d'aménagement de la ville pour les prochaines années. Il définit les objectifs d'aménagement et d'urbanisme retenus pour l'ensemble de la commune. Concrètement, le PADD introduit dans les documents locaux d'urbanisme une plus grande réflexion sur l'avenir à moyen et long terme et concerne différents domaines : l'habitat, les transports, déplacements, l'emploi, l'activité économique, les équipements et les espaces naturels.
- Des orientations d'aménagement et de programmation.
- Un règlement et des annexes ;
- Le cas échéant, le ou les plans de secteurs.

Consultation du PLU avant tout projet

Il est recommandé de consulter le PLU afin de prendre connaissance de ses dispositions réglementaires avant tout dépôt de demande de permis de construire. Cette démarche préalable permet d'éviter d'élaborer un projet de construction en contradiction flagrante avec celles-ci. Le PLU est un document public. Il est mis à la disposition du public :

- En mairie.
- En préfecture et à la sous-préfecture dont dépend la commune concernée.

ELABORATION ET RÉVISION DU PLU DE FLINS SUR SEINE

A l'échelle du département, la commune est identifiée comme un village d'Ile de France et souhaite conserver ce statut de village bordé d'espaces naturels et agricoles avec un objectif modéré de construction et de densification.

Le Conseil Municipal a décidé le 23 février 2015 de prescrire la révision du POS/PLU de la commune avec un certain nombre d'objectifs poursuivis :

Les objectifs de la révision sont les suivants :

- Développer un nouveau secteur de construction maîtrisé entre Flins et Bouafle (aujourd'hui secteur NC) conformément au schéma prévu dans l'OIN Seine-Aval. Ce secteur est destiné à accueillir progressivement par phase dans le cadre d'une mixité sociale, un ensemble de constructions collectives et individuelles dans un cadre environnemental et architectural de qualité. La maîtrise foncière des terrains constructibles conditionnera le déblocage des phases de mise en construction et de viabilisation des sous-secteurs.

- Limiter la densification du bourg en lien avec les problématiques de stationnement des véhicules et les problèmes de voisinage.
- Rationaliser les règles d'urbanisme et d'architecture inscrites dans les zonages du POS.
- Identifier dans le centre village les espaces aptes à recevoir des équipements publics notamment, école, parkings et les réserver dans le projet de PLU, quantifier l'apport de population nouvelle et les besoins en regard au niveau des services publics locaux.
- Prendre en compte et favoriser les modes de déplacements doux, analyser les enjeux en terme de circulation des véhicules dans la commune et les problématiques de stationnement.
- Préserver les espaces agricoles, pour la pérennisation de l'activité,
- Préserver les espaces naturels et maintenir les qualités paysagères de la commune.
- Prendre en compte les préoccupations énergétiques et encourager les modes de construction ayant pour objectifs la réduction des consommations.
- Définir un périmètre de protection et de développement du petit commerce en centre bourg.
- Permettre un développement économique local structuré sur le secteur des Chevis situé au-delà de l'autoroute A13.
- Prendre en compte les risques naturels (carte des aléas) et technologiques.
- Supprimer les réserves d'équipement inutiles.

PLANNING DE L'ÉLABORATION DU PLU

2015

PHASE 1 : DIAGNOSTIC ENJEUX

Juillet / août / septembre / octobre :

- Réunion de lancement et remise des données techniques par la commune.
- Mise en place d'un registre de doléances en mairie / service urbanisme.
- Elaboration du diagnostic et enjeux.
- Concertation avec les acteurs et personnes associées pendant l'élaboration du diagnostic.
- Réunions et concertation.
- Elaboration du PADD.
- Finalisation du PADD.

Novembre :

- Exposition en mairie et Réunion publique.

Décembre :

- Débat en conseil municipal.

2016

PHASE 2 :

Orientations d'aménagement et de programmations. Elaboration du Règlement et du Plan de zonage.

PHASE 3 :

Mise en forme et finalisation du PLU pour approbation :

- Réunion de Personnes Publiques Associées.
- Enquête publique.
- Décision du conseil municipal et avis du Préfet.

COMMISSION SECURITE

« OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES »

La police municipale veille sur les logements laissés vides pendant les vacances.

Avant de partir, vous pouvez vous inscrire à l'opération « Tranquillité Vacances » en vous rendant à l'accueil de la mairie.

Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, afin de dissuader tout individu de cambrioler votre domicile.

Police Municipale :
Tél. 01 30 90 01 75

Contre les cambriolages,
ayez les bons réflexes !



COMMISSION ENVIRONNEMENT

RAPPEL : L'accès à la déchetterie d'Aubergenville est gratuit : carte d'accès disponible au Centre Technique Municipal à Aubergenville (à côté de la déchetterie) avec un justificatif de domicile (taxe d'habitation) + une carte d'identité ou une demande peut être faite sur le site www.seinemauldre.fr
Cette carte doit être restituée en cas de déménagement.

Horaires d'été (jusqu'au changement d'heure) : Lundi de 9h à 12h. Mercredi et vendredi de 14h à 19h. Samedi de 9h à 12h / 14h à 19h. Dimanche et jours fériés 10h à 12h. Fermeture les mardi et jeudi toute l'année, et les 1^{er} janvier, 1^{er} mai, 14 juillet, 15 août et 25 décembre.

DECHETS VERTS

Sortir les sacs (disponibles en mairie) le dimanche soir. Le ramassage s'effectue chaque lundi du 30 mars 2015 au lundi 07 décembre 2015.

ENCOMBRANTS

Sortir uniquement la veille au soir, pas de gravats, pneus, électroménager, néons, pots de peinture...
Prochaine collecte : vendredi 16 octobre 2015.

TRAVAUX DE BRICOLAGE, DE JARDINAGE

Le nettoyage des trottoirs et la taille des haies (qui ne doivent pas déborder sur les trottoirs ou les chaussées), sont à la charge des propriétaires. L'utilisation d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuses à gazon, perceuses, ...) ne peut s'effectuer que :

- Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30.
- Les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00.
- Les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00.

DISTRIBUTEURS CANINS

Afin que chacun puisse utiliser les espaces verts sans en subir les gênes occasionnées par les déjections de nos amis les chiens, merci de bien vouloir utiliser les sacs prévus à ce effet et les jeter dans les poubelles réparties sur toute la commune.

Le STATIONNEMENT : quelques rappels ...

Définition

L'arrêt est l'immobilisation temporaire d'un véhicule sur la route. Il permet la montée ou la descente de passagers, de charger ou de décharger votre véhicule, à condition que le conducteur reste au volant du véhicule, ou à proximité afin de le déplacer en cas de problème. Le stationnement est l'immobilisation du véhicule sur la chaussée ou l'accotement, pour une durée indéterminée, pour des raisons autres que la montée ou la descente de passagers.



Stationnement unilatéral

Lorsqu'un panneau d'interdiction de stationner est associé au panneau d'une ville, cela signifie que le stationnement dans cette ville est réglementé de manière unilatérale à alternance semi mensuelle. Pour ce panneau, le stationnement est autorisé la première quinzaine du mois du côté de la rue portant des numéros impairs. Pour la seconde quinzaine du mois (du 16 jusqu'à la fin du mois inclus), le stationnement sera autorisé du côté de la route portant des numéros pairs. Le changement de stationnement s'effectuera le dernier jour de la quinzaine entre 20h30 et 21h00.

Signaux d'interdiction

Une ligne jaune continue peinte sur le rebord du trottoir, vous indique que l'arrêt et le stationnement sont interdits à cet endroit.



D'après le Code de la route, le trottoir est réservé aux piétons et aux usagers se déplaçant sur des véhicules à roulettes (poussette pour enfant, patins à roulettes) et un véhicule motorisé n'a pas le droit de stationner et de circuler sur un trottoir.

LES CHATS ERRANTS

- Provoquent des nuisances sonores (bagarres, miaulements) et olfactives, marquages urinaires malodorants, bagarres nocturnes, bruits et miaulements intempestifs, destructions de poubelles.
- Représentent un risque sanitaire pour les autres animaux domestiques. Ces animaux souffrent parfois de malnutrition et de maladie. Compte tenu de leurs conditions d'animaux errants, ils ne bénéficient la plupart du temps d'aucun suivi sanitaire.
- Prolifèrent de façon exponentielle (un couple de chats peut donner théoriquement en 5 ans, 15 552 descendants).
- La stérilisation permet aux chats de vivre plus longtemps et en bonne santé en endiguant les transmissions de maladies.

Mais ils remplissent une fonction sanitaire en chassant et contenant les populations de rats, souris. Une fois stérilisés, ils ne se bagarrent plus et ne délimitent plus leur territoire par des urines malodorantes, plus de miaulements en pleine nuit, plus de poubelles visitées. Ils ne contaminent plus des maladies infectieuses comme le FIV, transmis par rapport sexuel et bagarres.

Stérilisation et identification obligatoires depuis le 1^{er} janvier 2015

Ces animaux ne peuvent être conduits en fourrière que, dans la mesure où le programme d'identification et de stérilisation prévu à l'article L211-27 du code rural et de la pêche maritime ne peut être mis en œuvre.

Le maire peut, par arrêté, à son initiative ou à la demande d'une association de protection des animaux, faire procéder à la capture de chats non identifiés, sans propriétaire ou sans détenteur, vivant en groupe dans des lieux publics de la commune, afin de faire procéder à leur stérilisation et à leur identification conformément à l'article L. 212-10, et à les relâcher dans ces mêmes lieux.

Cette identification doit être réalisée au nom de la commune ou d'une association. La commune de FLINS agit en partenariat avec l'association « Les Minous Libres ».

COMMISSION ENVIRONNEMENT

1. Triés à la maison et jetés dans la bonne poubelle: la jaune pour les 5 types de déchets recyclables, la verte pour les ordures ménagères.
2. Acheminés par les camions du SIEED (syndicat de collecte).
3. Valorisés et traités par le SIDOMPE (syndicat de traitement).

QUELQUES CHIFFRES

Quelles sont les durées de décomposition dans la nature de produits courants :

- Le Kleenex 3 à 12 mois.
- La pelure de fruit 6 mois.
- Le chewing-gum 5 ans.
- La canette 10 à 100 ans.
- La bouteille de verre 4 000 ans.

Accueilli par Juliette de MECQUENEM, M. BAUDOT Président du SIEED et 2 techniciens, nous étions une soixantaine à avoir répondu à l'invitation pour découvrir le centre de tri du SIDOMPE (Syndicat mixte pour la destruction des ordures ménagères et la production d'énergie) situé à Thiverval Grignon.

Ce site possède :

- Un centre de Valorisation.
- Un centre de tri.

CENTRE DE VALORISATION

Le Centre de Valorisation traite les déchets de nos poubelles vertes par incinération et fonctionne 24h/24 avec une interruption de quelques semaines dans l'année pour la maintenance.



Objets insolites retrouvés dans les poubelles



Tapis roulant



Les « ballots »



QUE DEVIENNENT NOS DECHETS ?

Les 3 fours de l'usine permettent de fournir de l'électricité (1 four) et de la chaleur (2 fours). L'électricité alimente l'usine et le centre de tri à 100% ; le surplus est revendu au réseau ERDF. La chaleur est transformée en chauffage pour l'équivalent de 4 500 logements sur la ville de Plaisir (administration - hôpital - grands ensembles de logements collectifs). Après l'incinération, il reste des cendres (les mâchefers) qui sont réutilisés en sous-couches routières.

La fumée rejetée dans l'atmosphère est constituée de vapeur d'eau.

Les contrôles, réalisés en continu et à l'improviste, plusieurs fois par an, montrent la bonne qualité de l'air rejeté.

LE CENTRE DE TRI

Quelques chiffres : Le SIDOMPE créé en 1961, à l'initiative de 10 communes des Yvelines, regroupe actuellement 111 communes représentants environ 452 000 habitants. 40 employés en 2 équipes de 7h à 21h30 traitent 35 000 tonnes de déchets par an (90 Tonnes / jour), les déchets verts et les encombrants étant traités par ailleurs.

Le centre de Tri réceptionne les déchets de nos poubelles jaunes et les sépare en 9 catégories : papier, carton, brique alimentaire, bouteille en plastique transparent clair, bouteille en plastique transparent foncé, bouteille en plastique opaque, fer, aluminium... et les refus (constitués par les erreurs de tri des habitants ou les trop petits éléments).

Dès leurs arrivées dans la zone de déchargement ces déchets, acheminés par des tapis

roulants, subissent un circuit de traitement mécanique et manuel pour terminer leur parcours dans « la presse à balles ».

Les déchets recyclables ont droit à une seconde vie, ces « ballots » papier, cartons, plastiques, aluminium ... sont revendus à l'industrie avec une exigence de qualité.

Concrètement, plus le tri est bien fait, moins la collectivité perd de l'argent. Cela influence donc directement la taxe payée chaque année par les habitants de Flins sur Seine pour éliminer les déchets.

Alors respectez bien les consignes, seulement 5 types de déchets sont recyclés : bouteilles plastiques, emballages métalliques, papiers ordinaires, cartons et briques alimentaires !

Jetez tous les emballages plastiques aux ordures, dans le bac vert.

Ne sont pas recyclés : pots de yaourt, barquettes de jambon, barquettes de croissant, pot de fleurs ...

Les refus du centre de tri (en grande majorité les erreurs sur les plastiques) sont envoyés au centre de valorisation pour incinération. En 2013, 25 % du contenu des bacs jaunes est constitué d'erreurs de tri.

Cette visite intéressante et enrichissante permet de prendre conscience de l'importance du tri au quotidien.

Le SIDOMPE assure régulièrement des visites à tous les publics (particuliers, scolaires) prenez contact avec l'accueil et n'hésitez pas à consulter le site : www.sidompe.fr

Michel DUPONT Conseiller Municipal
Michel LEBLANC Conseiller Municipal

COMMISSION DES TRAVAUX ET VOIRIE

- Installation prochaine d'un panneau d'affichage électronique à l'entrée de la ville.

- Travaux contre des infiltrations d'humidité au niveau de l'Orangerie.



COMMISSION CIMETIERE

Pour l'embellissement du cimetière et suite au vote du budget 2015, une première tranche va pouvoir être réalisée avec :

- L'aménagement d'un jardin du souvenir et l'embellissement du columbarium dans la partie haute.
- Une meilleure accessibilité entre l'entrée des Sources et celle de la rue Maurice Berteaux.
- L'aménagement paysager dans la partie basse.

L'appel d'offre sera lancé en juillet pour début des travaux à la rentrée.

COMMISSION AFFAIRES SCOLAIRES, JEUNESSE ET SPORT

AFFAIRES SCOLAIRES

La CAISSE des ECOLES de FLINS sur SEINE recherche un ou une (étudiante) pour dispenser des cours de mathématiques dans le cadre du soutien scolaire, reprise des cours, début octobre 2015
Renseignements en Mairie de FLINS sur SEINE au 01.30.95.71.19
E-mail : adjoins@flinssurseine.fr

ECOLE MATERNELLE

Classe des Petits : Sortie à la Ferme d'Eancourt et promenade à travers les champs avec une chèvre.



Classes des Moyens-Grands : en pleine fabrication de sculptures.



Les Nouvelles Activités Périscolaires en Maternelle (N.A.P.)

L'équipe d'encadrement a proposé des activités autour de plusieurs thèmes : Danses enfantines, Coloriages, contes, vidéos, jeux extérieurs et temps calme tout au long de l'année.



Centre de Loisirs Maternelle «Les Ptitlous»

Au programme cet été : Activités manuelles, fresque, jeux de société, jeux extérieurs, sorties, cinéma, visite du parc de Thoiry et notre sortie quotidienne le matin dans le parc de Flins selon la météo. L'équipe d'animation souhaite de bonnes vacances à tous les enfants.



Les Nouvelles Activités Périscolaires en Élémentaire (N.A.P.) :

Pour la première mise en place des NAP sur l'école élémentaire de Flins, le bilan est plutôt positif. De nombreuses activités ont été proposées aux enfants avec des animateurs de qualité. Ainsi, nous avons fait découvrir au public accueilli, par cycle et par roulement :

- Des activités sportives, encadrées par Christophe et Gérard.
- De l'art plastique, assuré par Sandrine.
- Découverte d'anciens jeux de cartes (tarot, rami...), avec William.
- Du dessin avec Cécile, et enfin, des jeux de société accompagnés de Julie et Eric.

A l'année prochaine pour de nouvelles découvertes !

De belles réalisations artistiques !!



Fresque réalisée avec des bouchons Transformation d'un pilier de la classe en arbre !

ECOLE ELEMENTAIRE

Cette année scolaire 2015-2016 aura été riche en apprentissages, en découvertes mais aussi en événements et sorties !!!

La fête des 100 jours :

Au 100^{ème} jour de classe, tous les élèves de cycle II et les élèves de CLIS ont participé à des ateliers dont l'objectif était de retrouver le nombre 100. Ils ont aussi depuis le début de l'année construit des collections de 100 objets qu'ils ont exposé le jour de la fête. BRAVO à eux, c'était très réussi !!!



100 jours d'école

De nombreuses sorties en vélo pour se rendre au collège :

Les élèves de CM2 ont rencontré les collégiens pour un tournoi de badminton.

Les CM1 et CM2 ont travaillé tout au long de l'année sur six livres, ont échangé leur point de vue entre eux mais aussi avec deux classes de sixième sur ces lectures à travers un BLOG et enfin ont eu la chance de rencontrer et échanger avec Michel Piquemal, l'un des auteurs des livres le 12 juin au collège.

Les CE2/CM1, les CM1 et les CM2 sont allés une nouvelle fois à Ecquevilly à vélo pour une rencontre « balle ovale ». Ils ont participé à cette rencontre avec une école élémentaire d'Ecquevilly.

Le projet CLEA :

La classe de CM1 a eu le privilège de pouvoir participer à un projet mis en place par l'agglomération de communes intitulé « mots et danse ». 5 ateliers de danse avec une chorégraphe Laurence Bertagnol ont été menés auprès des enfants ainsi que deux ateliers avec un auteur Frédéric Forté qui a montré aux élèves comment jouer avec les mots.

Les enfants ont écrit des mots, inventé des danses autour du thème de la tolérance, de l'amitié, du respect de soi et de l'autre à travers ce projet, ils ont dévoilé une partie de leurs créations le jour de la fête de l'école.

Sortie de fin d'année à Roland Garros pour tous les élèves de l'école :

Chaque classe a bénéficié d'un cycle autour des jeux de raquettes avec notre intervenant sportif Christophe Chauvineau. Pour clore ce travail une sortie à Roland Garros avec participation des enfants à des ateliers, une visite des cours, de la salle des trophées...



Le zoo de Thoiry :

Les élèves de M^{me} Morisson en CLIS ont travaillé tout au long de l'année sur la vie, sur les différents continents et les animaux. La visite du zoo est faite pour eux !!!

D'autres sorties de fin d'année :

France Miniature, le musée du quai Branly, le Paris d'enfants...

Et maintenant vive les vacances !!!

JEUNESSE ET SPORT

Suite à des nuisances sonores le City-Stade a été déplacé sur 1 des 2 terrains de tennis, et reste en accès libre pour tous.

TENNIS CLUB MUNICIPAL DE FLINS SUR SEINE

Tennis à l'école

Le T.C.M Flins accompagne les enfants du village. De mi-mars à mi-mai, Christophe Chauvineau - responsable sportif du T.C.M - a animé un cycle de découverte du tennis qui s'adressait aux élèves de l'école élémentaire municipale. Chacun des élèves ayant participé à cette initiation a reçu un diplôme nominatif pour marquer la clôture de ce cycle de découverte, ainsi qu'un livret explicatif à l'attention de ses parents détaillant l'apprentissage du tennis chez les plus jeunes.

Nouveautés pour la rentrée de septembre

Ouverture de "Mon Mercredi Tennis"

Le T.C.M proposera aux enfants de 5 à 17ans, une formule tout compris pour les mercredis après-midi :

- Un enseignement au format adapté à l'âge et au niveau de chaque enfant.
- Une animation, jeu et match.
- Un goûter, tous ensemble avec les camarades d'entraînement.

2 créneaux horaires possibles : de 14h à 17h ou de 15h30 à 18h30

Ouverture de l'école de Tennis pour les très jeunes enfants : "Baby Tennis"

Le T.C.M proposera d'initier les plus jeunes et de leur faire découvrir le tennis. Cette formule d'une heure d'enseignement hebdomadaire s'adressera aux 3-5 ans.

Le Club fournira une raquette adaptée à chaque enfant de cette formule et invitera les parents à participer à la première séance d'enseignement.

Bien entendu, les formules "Loisirs" et "Ecole de tennis" existantes vous permettent tout au long de l'année de découvrir ou de pratiquer le tennis à votre convenance quel que soit votre âge ou votre niveau de jeu.

Pour plus de renseignements, la nouvelle équipe dirigeante vous donne rendez-vous sur le site www.club.fft/tennisflinsurseine ou www.facebook.com/TCM.flins et directement par mail à : tcmflins@gmail.com

Laurent Delisle - Responsable Section Tennis
Port. : 06.82.07.53.67



Photo des jeunes - remises des diplômes.

Le T.C.M Flins est champion des Yvelines.

Après un parcours sans faute et 7 victoires successives, nos jeunes 13/14 ans sont allés s'imposer à Croissy sur Seine en Finale des championnats régionaux par équipe. Félicitations à Maxime, Yanis, Alexis, sans oublier Samuel - remplaçant lors des phases de qualifications. Une bien belle aventure collective autour d'un sport individuel !

COMMISSION AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES

Le Banquet annuel aura lieu le 23 novembre 2015.

COMMISSION INFORMATION ET EVENEMENT



Départs en retraite de Marceline LEBLANC et de Sylvia CLÉMENÇON.



Médailles du Travail le 1^{er} mai.



Le 8 mai, manifestation canine dans le parc.



UNC / Comité des Fêtes / ASLC

UNC - AFN

Remise de la Croix du Combattant à Michel PETITIMBERT par Philippe MERY - 1^{er} Adjoint.



Commémoration du 8 mai 1945.



Le 29 mai 2015, M. Germain PRAT, délégué du conseil d'administration de la section ACPG-CATM de l'ancienne Seine et Oise, a remis « la médaille du Mérite Fédéral » de l'ACPG-CATM, avec brin de barbelé or » à André CHEVAUX, à son domicile.

(Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre - Combattants Algérie, Tunisie et Maroc).

COMITE DES FETES

Suite à l'accident de manège du mois de septembre dernier, le Conseil Municipal a décidé d'annuler la fête de printemps, toutefois la fête traditionnelle de septembre sera maintenue.

Quand au carnaval de Printemps, il a été l'occasion de brûler tous nos soucis ...



ASSOCIATIONS - ASLC



Pêche
Avec les enfants et organisée par l'association.



► *Fils et Créations*

Le 8 mars 2015, une journée « Cartonnage » a été organisée. Une douzaine de personnes étaient présentes et ont bien appréciées cette journée conviviale et de détente.



► *Arts Plastiques*

Une exposition de peintures faites par les membres de l'Association des Arts Plastiques a eu lieu dans la salle des Ecuries et a remporté un vif succès. Les visiteurs ont pu remarquer de nombreuses œuvres variées et de qualité, et espèrent que cette exposition pourra se renouveler régulièrement.

Scrabble



► En avril, un concours de Scrabble scolaire a eut lieu à Flins et a accueilli un grand nombre de participants des municipalités environnantes.

Téléthon

Cette année le Comité Téléthon a participé aux différentes bourses et brocantes où il a revendu vos dons et il a pu ainsi récolter des fonds pour continuer à soutenir la recherche médicale. Le comité tient donc à remercier toutes les personnes qui donnent régulièrement des jouets, des livres, ou des vêtements et reste à votre disposition pour tout autre dépôt.

Grâce à vous tous le Téléthon fut un succès !

Divers

NUMÉROS UTILES

- Médecin Généraliste**
Docteur Pierre BONTEMPS 01 30 91 14 15
- Chirurgien-Dentiste**
Docteur Elie HAGEGE 01 30 95 54 10
- Sage-femme**
Marie BOULAIRE 06 01 18 09 47
Anna PARENIN 06 84 55 28 90
- Ostéopathe**
Sybille DUTECH 06 62 41 43 13

- Pédicure Podologue**
Chloé POUSSEL 06 16 37 41 00
A partir du 10 Août, remplacée par Stéphanie PLARD 06 73 75 89 53
- Infirmières**
Sandrine SECOUARD 07 89 58 77 81
Lauriane VEROLA
- Micro Crèche**
La Ronde des Doudous 09 80 44 51 48
laronedesdoudous.flins@yahoo.fr

DATES À RETENIR

- SEPTEMBRE**
05 CONCOURS DE PETANQUE
05 - 06 FETE COMMUNALE et FEU D'ARTIFICE
06 FORUM DES ASSOCIATIONS
06 COURSE DE VELOS
19 CONCOURS DE PETANQUE
19 - 20 JOURNEES DU PATRIMOINE
20 TRAIL DES FONDS DE CAYENNE
- OCTOBRE**
1^{ère} quinzaine CROSS DES ENFANTS
11 BOURSE AUX VETEMENTS
16 COLLECTE DES ENCOMBRANTS

- NOVEMBRE**
08 COURSE VTT « GINO »
11 CEREMONIE ET REPAS UNC-AFN
22 BOURSE AUX JOUETS
23 REPAS DES ANCIENS
- DECEMBRE**
05 CEREMONIE UNC-AFN
04 - 05 TELETHON
07 DERNIERE COLLECTE DECHETS VERTS
06 et 13 ELECTIONS REGIONALES